

Chanoine Brugière

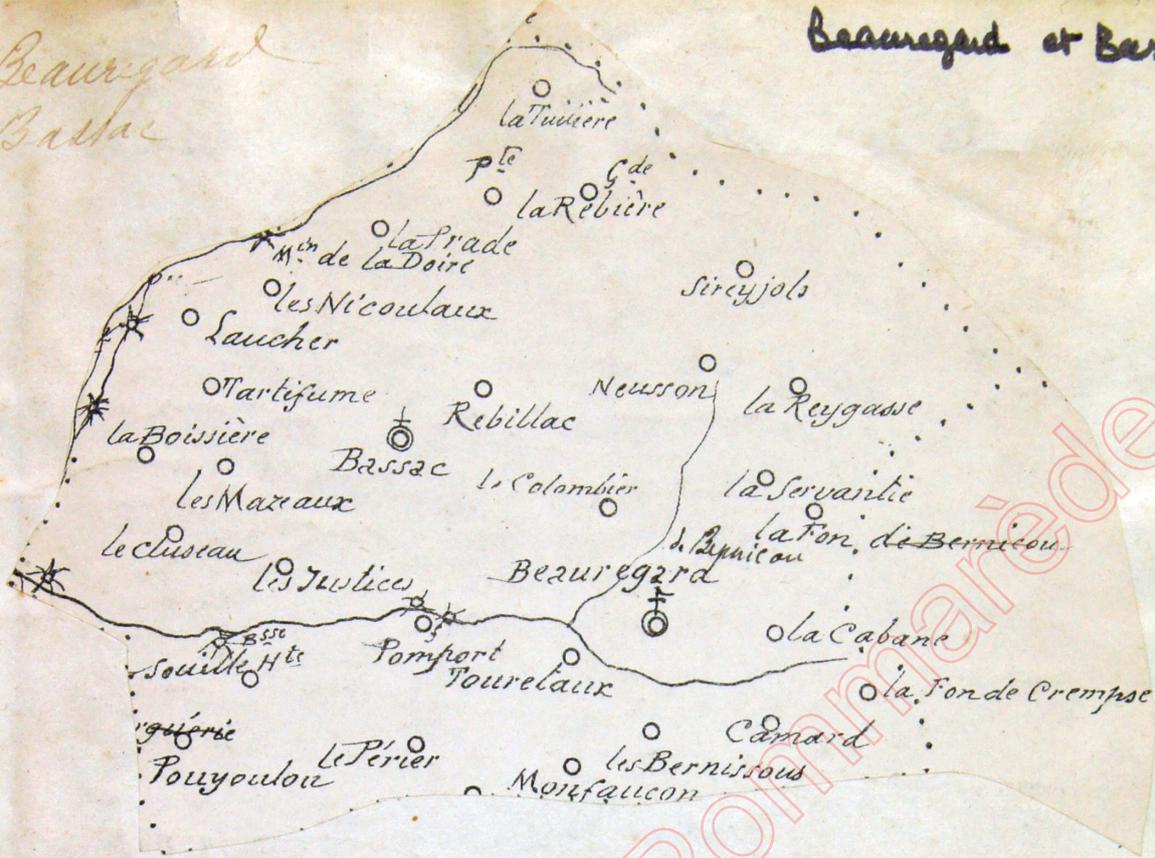
Beauregard et Bassac



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Beauregard
Bassac

Beauregard et Bassac



133 le bourg 60 m.	les Maxeaux 2/40	12. la Prade 2/2 No. 1
Bannu (Colombier) 100	M ^{ch} de Saucher 3/40 N	la Rebière (G ^{de} P ^{le}) 2/40 N
Bassac 20 N	17. M ^{ch} de Roussille	Rebillac 100
Bernicout 1 N E. f	M ^{ch} de Bourgoagnou 40 S	la Reygasse 2 N
les Bernissous 15 E	M ^{ch} de la Souille 550	la Servantie 17 N E
la Boissière 30	M ^{ch} Four 3/20 N	Sirey jols 2 N
la Cabane 1/2 E	11. M ^{ch} de la Doire 30 N	la Souille 2/20 S
Camard 1/4 E S	Neusson 14 N	Tartifume 2/40
g. le Clusseau 2/10	les Nicoulaux 30 N	Tourelaux 1/2 S
la fon. de Cremise 1/4 E	f. Pomport 10 S	la Tuilière 300
les Justices 20	le Périer 17/20	14 Versailles (?) 17/20
lauchier 30 N	7. Perytaux 2/2 N	
Monfaucou 15	2. le Pouyoulou 30 S	4

Beauregard
Brou Geneste Louis. 1808
Brou Jean Bapt. mid. 1818
Grellety Cabrol chir. 1822
Sabat 1849
Sicard 1869
Chadourne Armand. 1872

Travaux de
M. M.

Beauregard et Bassac, 500 hab.; au bourg 60 feux; 300 communicants (150 h., 1.000 comm. ann.); 1.302 hect.; 126^m 228^m altit.; à 11 K. de Villambard; à 24 K de Bergerac; à 28 K de Périgueux.

Revenus (Commune en 1884) 31.91 x 45.
Revenus de la Fabrique en 1881: 511 (ch. 399^t)

Sol: Crétacé supérieur, carrières. Mollasse.
A Bassac le terrain siliceux domine; il y a du minerai de fer.

Beauregard est situé sur un plateau assez élevé d'où la vue s'étend agréablement sur un pays varié de grottes et de vallons d'où son nom; aux environs du bourg le ruisseau de la Crempse prend naissance; il a pour affluents dans la commune deux autres petits ruisseaux appelés de Neuffon et de Roissille qui font aller un certain nombre de moulins; il y a aussi plusieurs fontaines parmi lesquelles celle de Beauregard qui est bête et celle de Pomport qui est intermittente. Il n'y a que quelques familles bourgeoises, le reste de la population est agricole. L'esprit y est assez religieux, les mœurs des habitants sont douces et faciles. La paroisse n'est pas difficile à desservir, les communications sont bonnes.

Titulaire et Patronne: Notre-Dame de l'Assomption, 15 août (Stat. de l'Evêché). (Egl. de Notre-Dame de Beauregard, collateur l'Evêque) (Pouillé de 1516-1538). (Ecl. de Bellegarde) (Panc. 1556); (la Cure St Marie de Beauregard) (Pouillé 1689); (St Marie de Beauregard) (1669 et suiv. Archiv. de la Dord. regist. parois.) etc.

L'Eglise de Beauregard n'offre pas un grand intérêt; elle a quelques parties anciennes (dux^e aux 11^e), d'autres de diverses époques; elle se compose d'une nef lambrissée et de deux chapelles latérales dont l'une est voûtée. Sa forme est une croix latine mesurant 25^m sur 7^m 80^m; le clocher est neuf; son élévation est de 24 mètres.

9 croixes, vitraux: Vierge Mère; l'Annonciation; St Joseph; St Jean-Baptiste.

Statues: la Vierge Immaculée, St Joseph.
Chapelles de de la St Vierge et de St Joseph.

Autels en marbre donnés par les demoiselles Grellety.
2 sacristies. — Cloche de 125 Kil (1599) Inscript.
Cloche récente. (Inscript.?)

Cimetière à 120 mètres.

Presbytère à 120^m composé de 5 pièces, jardin de 11 ares et une autre terre. — L'ancien presbytère fut vendu le 9 jurairel an IV (bâtimens, jardin etc)

Adjudicataire Pierre Dessalle La prade, pour 1140^m (payé 972^m du 108^m) (Archiv. de la Dord. série Q 550 N° 6) et 275 N° 10.)

2 écoles — 2 cabarets; un café.

5 à 6 mendiants; les malheureux sont recus au Codere, commune de Foulzie (voy. Foulzie) —

L'église de Beauregard a celle de Bassac pour annexe; c'était anciennement une paroisse d'après le texte des Coutumes de Beauregard; nous sommes surpris de ne la point voir figurer dans les pouillés; son église est dédiée à la Sainte Vierge; Un des registres de la paroisse de Boulière rapporte un baptême fait le 23 may 1611 dans l'église St. Marie de Bassac. (Arch. de la Dord.)

L'église de Bassac a une petite nef avec deux chapelles; tout est en assez mauvais état; il y a cependant le strict nécessaire pour y célébrer les offices; le cimetière est assez bien.

Bastide. Le bourg de Beauregard fut autrefois un lieu très important, une bastide anglaise qui avait ses coutumes et des privilèges octroyés par le roi Edouard (en 1286) comme il y en avait dans toutes les bastides de ce genre. (Voir la charte dans le bull. arch. t. III. 169 et suiv., traduction au Chroniqueur 1853 p. 64 et suiv. et mon aitag.) Citons ici quelques articles de cette charte anglaise qui ne seront pas sans intérêt pour ceux qui aiment à connaître l'histoire du Périgord:

- 1^o il est réglé par le roi que ni par lui ni par ses successeurs, aucun impôt ne sera levé dans la ville, comme il est d'usage ailleurs, à moins que les habitants ne veuillent bien l'accorder comme don gratuit.
- 2^o ils pourront librement marier leurs filles ou ils voudront faire entrer à leur gré leurs enfants dans la cléricature.
- 3^o Les testaments faits en présence de témoins dignes de foi, serant bons et valables même sans les solennités de droit, pourvu qu'on n'y blesse pas la légitimité des enfants et qu'on y ait appelé le curé ou quelque autre ecclésiastique, si cela peut se faire commodément.
- 4^o Les consuls changeront tous les ans, en la fête de St. Hilaire (14 janvier) et les nouveaux élus feront le serment de bien gouverner le peuple, de n'accepter aucun présent ni service de qui que ce soit, à raison de leur charge et ils auront le pouvoir de réparer les rues, les fontaines etc.
- 5^o Chacun des habitants sera tenu de suivre le roi à la guerre chaque année, et de lui tenir aide et assistance pendant 40 jours.
- 6^o Le marché est fixé au mercredi de chaque semaine.
- 7^o Tous les ans il y aura foire, à chaque fête de la Vierge, le lendemain de la fête de Saint-Trinité, le mardi de la Pentecôte et chaque marchand étranger ayant une ou plusieurs bulles, payera 4 deniers d'entrée et de sortie.

fontaine

à 14° sont et demeurent compris dans l'arrondissement de Beauregard, le château de Clermont..., le château de Monclard..., le château de Songa, le château de Vergt, le château d'Estissac, le château de Roussille, la paroisse de Bassac, le bourg et la paroisse de Grun, le bourg et paroisse de St-Maxime de Périgord, le bourg et paroisse de St-Amand, les bourgs et paroisses de Montagnac, de Campsagrès, de St-Julien, de Campagnac, de Belemnias.

Cette chartre fut donnée au mois de novembre 1286, écrite de la main de vénérable Raymond, évêque de Bath et de Wells, chancelier royal.

L'ancien château de Beauregard qui n'est aujourd'hui qu'une partie de lui-même appartenait avant la Révolution à la famille d'Aubusson. On voit encore dans le presbytère le portrait du grand maître de Rhodes, devenu cardinal sous Innocent VIII, après l'héroïque défense de sa ville. — (Le château de Beauregard aujourd'hui à M. Courtois a été possédé par la famille de Souillac; anciennement Guillaume d'Amuthon sgr de Beauregard et de Clermont. Liste des seigneurs de Beauregard. Espine II, 97).

La paroisse de Beauregard fut unie au XVIII^e à la mission de Périgieux qui en nommaient les cures lesquels y ont conservé et entretenu l'esprit religieux qu'on y voit encore.

Le presbytère au village des Maxeaux ou Mareaux. Il paraît qu'en arabe le mot mezora signifie l'entre, en italien le mot mezzallo signifie gate, corrompu.

Curés de Beauregard: François Roy 1611; Truquay 1662, 93; Villadary 1703, 1704; Chambon 1784; Sabotie 1789 (mort émigré en Espagne); Boucheiron 1781 (?); Batisse neveu; La Bourtonie Pierre ex-chanoine clerc 1803. 18; Grellety 1823. 42; Valicor 1843. 44; Parel 1848. 88 — Jean-Bapt. Roux anc. vic. résidait à Bassac en 1802.

Beauregard était une châtellenie comprenant 4 paroisses; Beauregard, Clermont, Foulleix et St-Maire, 1365 (Esp. vol. 10); Repaire noble ayant haute justice sur Beauregard et Breuil, 1460.

Au commencement du XIV^e. Philippe le Bel possédait le château de Beauregard, ce monarque l'échangea au Comte Héli de Talleyrand avec sept autres villes ou châteaux, contre 13 seigneuries ou fiefseignes que le Comte de Périgord possédait à Sectoire et dans la somagne (cette transaction est de 1322). En 1336 ce château passa dans la famille d'Abiad; en 1520 dans celle d'Aubusson et en 1504 dans celle de Souillac (Per. ill.)

(Beauregard suite). Beauregard était traversé par la voie romaine de Vesone à Agen; il existe sous le château des souterrains. Ruines appelées les Bastidas. — Ancien puits. — Dolmen.

Marchés: foires les 17 janvier; 17 août; 9 fère; marchés: foires le 3^e jeudi de chaque mois.

Mission fondée par M^r Sabougue et la famille Grellety. 2 services fondés par M^r Sabat. Servant.

Bassac. Avant la Révolution les paroisses environnantes se rendaient en pèlerinage à Bassac.

C'est dans cette localité, au hameau de la Robière que naquit le 14 mars 1747 Pierre de Belleyme, le célèbre géographe, collaborateur de Cassini et auteur de la carte topographique de la Guienne si justement appréciée. Belleyme mourut à Paris le 29 août 1819.

g. A 1^{er} so de Bassac se trouve une grotte profonde les stalactites qui décorent les parois de ses murs la rendent intéressante aux visiteurs.

Superstitions. Ses mariages célébrés le lundi ou le mercredi sont malheureux pour l'avenir.

mmmsede